

HAUT-PLATEAU Contrairement à de nombreuses fusions, Chermignon, Randogne, Montana et Mollens n'ont pas cette épée de Damoclès. Cela n'empêche pas l'argent d'y jouer un rôle évident.

Une fusion sans contrainte financière

PATRICK FERRARI

Une fusion, c'est aussi une affaire d'argent. Particulièrement si le mariage n'est pas indispensable à la survie de chacun des prétendants. C'est le cas entre Chermignon, Mollens, Montana et Randogne. De quoi susciter des interrogations dans la population. Toutes les communes sont-elles gagnantes? Les impôts vont-ils vraiment diminuer? Sans fusionner ma commune pourra-t-elle aller au bout de ses projets d'investissements? C'est à ces questions notamment qu'est consacré le premier épisode de notre série hebdomadaire sur le projet de fusion à quatre.

Des gagnants et des perdants?

Pour Georges Cordonier, opposant à la fusion, cela ne fait pas de doute le mariage ne se fera de loin pas en faveur de sa commune. «Chermignon n'a rien à gagner financièrement», explique l'ancien secrétaire communal. «Nous paierons pour les autres et nous paierons plus.» Un avis qui s'appuie notamment sur la situation financière actuelle de la commune. Fin 2014, la municipalité n'avait ni endettement net ni emprunt bancaire, contrairement aux autres candidats au mariage. «Mais la situation pourrait être différente fin 2015», répond Jean-Claude Savoy président de Chermignon défenseur du projet. «Quand on est tous ensemble il n'y a personne qui paie pour les autres. Aussi les investissements que consent aujourd'hui la commune de Montana au centre de la station bénéficient à tout le monde.»

Justement, Montana a engagé des projets de 16,5 millions de francs depuis 2014. Une situation qui, contrairement à ce que prétendent certains, n'oblige pas à la fusion selon le président Claude-Gérard Lamon. «Même si

notre fortune nette va diminuer, on peut assumer de faire appel aux emprunts nécessaires pour les années à venir. Les projets qui sont en cours de réalisation peuvent être menés à terme. Si la fusion n'est pas acceptée nous mettrons la pédale douce pour de nouveaux investissements.»

Retour à Chermignon, pour évoquer l'harmonisation des impôts. Les déductions accordées sur la commune de 100 francs par adulte et 300 francs par enfants seraient desti-

nées à disparaître avec la fusion. Une ristourne de 1100 francs par exemple pour une famille de trois enfants directement sur le bordereau d'impôts. «Pour être franc, je ne pense pas que la nouvelle commune puisse introduire cela pour tous ces habitants»,

explique Jean-Claude Savoy qui précise toutefois. «Je ne pense pas non plus que Chermignon pourra maintenir cet avantage indéfiniment car il coûte 360 000 francs environ par année.»

Impôt: argument électoral ou promesse réalisable?

Du côté des trois autres communes, l'harmonisation est synonyme de baisse d'impôt. On parle d'un montant de 650 000 francs sur un total de 70 millions de recettes communales.

Une promesse faite dans le rapport à laquelle ne croit pas Alfred Tanner membre du groupement à l'origine d'un site internet opposé à la fusion. «Ce choix m'est apparu un peu électoraliste.

ou la commune fusionnée, devront passer de toute façon par là. L'argument fiscal pour s'opposer n'est donc pas pertinent dans une perspective à moyen terme.» Par contre, on peut vraiment se demander si la promesse de réduction d'impôt de 650 000 francs sera encore d'actualité au 1er janvier 2017 en cas de fusion.

10 millions de marge plutôt que 20

20 millions de marge d'autofinancement pour la nouvelle commune. Un montant enviable pour la plupart des municipalités calculé sur la base d'une moyenne pour les quatre communes de 2008 à 2013.

Pour les années à venir, le rapport sur le projet fait état d'une marge d'autofinancement de 9,8 millions à l'horizon 2016. La situation financière des communes sera donc plus difficile à l'avenir que la fusion ait lieu ou non. Si les prévisions sont moins bonnes, reste que ce montant est proche de la marge d'autofinancement de certaines villes valaisannes à l'image de Sierre et de ses 11,4 millions pour 2014. ◉

UN DÉBAT JEUDI SOIR

Votre quotidien organisera une Rencontre du «Nouveliste» spécial fusion des quatre communes du Haut-Plateau ce vendredi 7 mai à 19 h 30 au restaurant La Bergerie.

Il mettra aux prises, du côté des partisans le président de Montana Claude-Gérard Lamon et le citoyen et président PDC de Randogne Laurent Tschopp et du côté des opposants les citoyens Joseph Duc de Chermignon et Maurice Robyr de Montana. Venez nombreux assister à ce premier débat public et contradictoire au sujet de ce projet de fusion.

L'AVIS DES PARTIS DU HAUT-PLATEAU

► PDC

Oui Pour la fusion, pour le futur!

Notre région fait face au franc fort, à la concurrence de destinations touristiques exotiques, à l'importation de vins de qualités et de provenances diverses, aux changements des habitudes des consommateurs, à la LAT, à la lex Weber.

Fusionner à quatre puis, qui sait, à six communes, c'est donner à nos artisans, à notre tourisme et à notre agriculture les atouts pour faire face à ces défis. Cette fusion est un investissement pour Crans-Montana et pour les villages.

Cessons donc de regarder en arrière, unissons nos forces et simplifions notre fonctionnement, pour que nos enfants et les générations à venir puissent travailler et vivre chez nous, chez eux. ◉

COLLECTIF PDC DES 4 COMMUNES

► UDC

Oui La fusion, une chance, une évidence à ne manquer sous aucun prétexte!

La possibilité offerte le 14 juin à la population des communes de Chermignon, Montana, Randogne et Mollens s'avère une formidable occasion pour l'avenir économique et durable des habitants du Haut-Plateau, mais également et surtout pour l'avenir touristique de la destination Crans-Montana.

La section UDC de Crans-Montana a à cœur de proposer une antenne médicale avec une ambulance, un office du tourisme centralisé, une police renforcée, un service administratif unique mais tout ceci ne pourra se réaliser sans la fusion des quatre communes.

Osons prendre nos responsabilités et faisons nôtre le dicton affirmant très souvent, à raison, que l'union fait la force. ◉

UDC SECTION CRANS-MONTANA
ENZO COLAGIOIA

LE FACE-À-FACE: RANDOGNE

Deux citoyens d'une même commune qui donnent leur avis sur la fusion avec une totale liberté sur le fond, c'est l'idée de ce face-à-face. Découvrez chaque jour, jusqu'à jeudi, leur position et les raisons de leur choix. C'est Randogne qui ouvre les feux. ◉

► **Marielle Clivaz** Il faut aujourd'hui agir et ne plus subir. Nous devons nous donner les moyens d'investir pour garantir notre avenir. La fusion nous donnera la possibilité de prendre des décisions beaucoup plus rapidement. D'autres régions sont de plus en plus attractives et si nous n'améliorons pas notre tourisme rapidement-

ment, nous souffrirons de plus en plus.

La fusion nous amènera, je l'espère, naturellement vers un avenir où nous nous considérerons comme des partenaires complémentaires et non comme des concurrents.

Nous devons accentuer les forces de chacun afin d'être toujours plus performants. La fusion est une chance que nous devons saisir pour bénéficier d'une vision forte, globale et professionnelle et non d'une vision «chacun pour soi»!

POUR
«Les moyens d'investir pour notre avenir.»



MARIELLE CLIVAZ Randogne, 45 ans, commerçante à Crans-Montana DR

► **Bernard Bétrisey** Loin de convaincre, le projet de fusion sème la méfiance. Les promesses faites ce jour seront-elles tenues demain? Le vote du 14 juin porte sur une enveloppe vide, alors que j'aurais souhaité pouvoir m'exprimer sur un paquet concret. Placé à l'automne

CONTRE
«Le vote de juin porte sur une enveloppe vide.»

Fusionner signifie regrouper des forces pour créer des synergies. Pour nos quatre communes, le vignoble est bien structuré. Le coteau, les hameaux, les villages le sont aussi. Avec la

fusion, la station s'étalerait sur les juridictions de la nouvelle commune de Lens et d'Icogne, dont les participations seraient à renégocier. La fusion s'avère donc utile uniquement pour le Haut-Plateau. Pourquoi ne pas créer une société de gestion pour les six communes, qui remplacerait l'ACCM

devenue trop lourde?



BERNARD BÉTRISEY Randogne, 78 ans, hôtelier retraité. DR

PUBLICITÉ

LES BAINS DE
SAILLON
"Tout Simplement"

**Pour vous Madame
Ladies After work**
Fr. 15.- au lieu de Fr. 24.-
Piscines + Rivière + Mayens du Bien-Etre

Tous les soirs de 18h à 21h
(non cumulable avec d'autres réductions)

www.bainsdesaillon.ch
Tél. 027 602 11 11
valable jusqu'à fin juin 2015

PUBLICITÉ



Restaurant Beau-Site

Sur la route du col du Sanetsch à 20 minutes de Sion, dans un cadre rustique

Nos spéciales (réservations svp)

Mercredi soir:
Fondue chinoise Fr. 19.-
Jeudi soir:
Tripes gratinées
Pieds de porc au madère Fr. 17.-
Vendredi soir:
Fondue bourguignonne Fr. 22.-

Et toujours notre carte:

Fillets de perche frais, tartare de bœuf, rognons de veau, spécialités de pâtes, diverses fondues et viandes, buffet de salades. Et plus encore...

Et n'oubliez pas de réserver pour la fête des mères